Ministère de la Sécurité publique

La desserte policière au Québec

Profil organisationnel 2016







Pour nous joindre

Direction des politiques publiques, de la recherche et des statistiques

Ministère de la Sécurité publique Tour du Saint-Laurent, 6e étage 2525, boulevard Laurier Québec (Québec) G1V 2L2

infocom@msp.gouv.qc.qc.ca

Téléphone : 418 646-6777 Sans frais : 1 866 644-6826 Télécopieur : 418 643-0275

Coordination : Linda Veillette Analyse : Lucie Boulanger

Traitement des données : Andréanne Arguin

Collaboration : Andréanne Arguin et Geneviève Trépanier

Dépôt légal – 2021 Bibliothèque et Archives nationales du Québec Bibliothèque et Archives Canada ISBN 978-2-550-84688-8 (PDF) © Gouvernement du Québec, 2021

Tous les droits réservés pour tous pays.

La reproduction et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

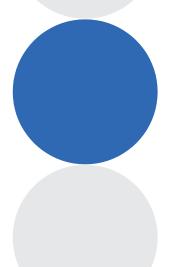


Table des matières

INTRODUCTION	6
1 LE PERSONNEL DANS LES CORPS DE POLICE MUNICIPAUX ET À LA SÛRETÉ DU DU QUÉBEC	8
1.1 L'EFFECTIF POLICIER AUTORISÉ	8
1.2 L'EFFECTIF POLICIER PERMANENT	
L'ACTIVITÉ POLICIÈRE	g
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	
LES MINORITÉS VISIBLES OU ETHNIQUES	10
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	10
Les départs à la retraite	
L'EMBAUCHE	10
1.3 L'EFFECTIF CIVIL PERMANENT	11
LA FONCTION OCCUPÉE	11
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	11
2 LE PERSONNEL DANS LES CORPS DE POLICE AUTOCHTONES	12
2.1 L'EFFECTIF POLICIER AUTOCHTONE	12
L'ACTIVITÉ POLICIÈRE	12
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	13
LES DÉPARTS À LA RETRAITE	13
L'EMBAUCHE	13
2.2 LES CONSTABLES SPÉCIAUX AUTOCHTONES	13
L'ACTIVITÉ POLICIÈRE	13
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	13
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	13
2.3 L'EFFECTIF CIVIL DANS LES CORPS DE POLICE AUTOCHTONES	13
LA FONCTION OCCUPÉE	13
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	14
ANNEXE I	15
LES TABLEAUX DE LA DESSERTE POLICIÈRE AU QUÉBEC, 2016	15
ANNEXE II	37
LA DESSERTE POLICIÈRE DANS LES CORPS DE POLICE MUNICIPAUX, 2016	37
ANNEXE III	42
La desserte policière dans les corps de police autochtones, 2016	42

Faits saillants CPM 2016



Au 31 décembre 2016, le Québec comptait un effectif de 14 683 policiers permanents dans les corps de police municipaux et à la Sûreté du Québec. Le ratio moyen de policiers par 100 000 habitants est de 178 au Québec, comparativement à 190 pour le Canada. Ce ratio est en diminution depuis 2012 dans la province. Il était alors de 185 policiers.

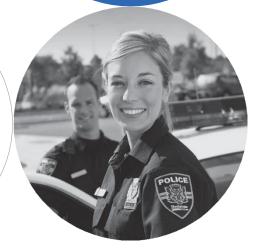


La représentation des femmes au sein des corps de police s'est accrue depuis 2007, passant de 22 % à 26,7 % en 2016. Elles représentent le tiers de l'effectif du SPVM et environ le quart de celui de la SQ et des autres CPM.

Au cours des dix dernières années, l'effectif policier âgé de 45 à 54 ans n'a cessé de croître, passant de 21,3 % en 2007 à 29,2 % en 2016.

Le nombre de départs à la retraite en 2016 (495) est plus important que le nombre de policiers embauchés (427).

L'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique a augmenté légèrement en 2016, passant de 4,2% en 2012 à 5%. Cette tendance se poursuit de façon plus importante au SPVM.



Faits saillants CPA 2016



En 2016, les CPA comptaient 345 policiers dans leurs rangs, dont 71,1 % étaient patrouilleurs.

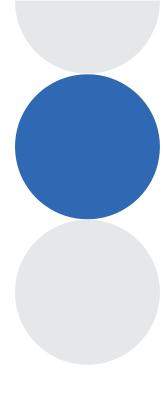


Près des deux tiers des policiers autochtones sont âgés entre 25 et 44 ans (63,1 %). Les CPA comptaient 36 nouveaux policiers en 2016, dont 50 % étaient âgés de 24 ans et moins.

Les trois quarts (73,2 %) de l'effectif policier des CPA ont moins de 15 années de service reconnues.



Les corps de police de Eeyou Eenou, Kativik, Akwesasne et Kahnawake comptent plus de la moitié des policiers et constables spéciaux en poste dans les CPA (54,2 %).



Introduction

Au Québec, l'effectif policier est principalement segmenté en trois types de corps de police : les corps de police municipaux (CPM), les corps de police autochtones (CPA) et la Sûreté du Québec (SQ). Leur mission est de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime et d'en rechercher les auteurs. Quant à la Gendarmerie royale du Canada (GRC)¹, elle collabore avec la SQ et les CPM, notamment dans la lutte contre les crimes économiques et le crime organisé.

Selon la *Loi sur la police*², les corps de police municipaux doivent offrir un niveau de service spécifique en fonction de la population desservie ou, encore, de leur situation géographique. Cette loi détermine six niveaux de services policiers³, chacun incluant les services du niveau inférieur⁴ (tableau 42). En vertu de la *Loi*, les CPM desservent les municipalités ayant une population de 50 000 habitants et plus, celles faisant partie des communautés métropolitaines de Montréal et de Québec ainsi que les régions métropolitaines de recensement de Saguenay, Gatineau, Sherbrooke et Trois-Rivières. Quant aux municipalités de moins de 50 000 habitants, elles sont desservies par la SQ, à moins d'être visées par l'article 353.1 de la *Loi sur la police*⁵.

Les données contenues dans le présent rapport excluent celles relatives au Commissaire à la lutte contre la corruption (CLCC) et au Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), puisqu'ils ont un mandat spécialisé et n'offrent pas de services de gendarmerie.

La SQ fournit les services policiers aux municipalités qui n'ont pas de CPM, sur la base d'ententes conclues entre le ministère de la Sécurité publique (MSP) et la municipalité régionale de comté (MRC) dont les municipalités concernées font partie. En tant que police nationale, elle assure également les services de niveaux supérieurs à ceux requis d'un CPM. Elle travaille aussi en complémentarité avec les CPM lorsque ceux-ci ne peuvent fournir l'un des services qui relèvent de leur niveau ou lors d'activités particulières, et ce, afin d'assurer des services complets à la population.

Le Questionnaire sur l'administration des activités policières est transmis annuellement à la SQ et aux différents corps de police municipaux et autochtones, par l'intermédiaire du site extranet du MSP. Ce questionnaire permet d'obtenir des données quantitatives et qualitatives uniformes des corps de police susmentionnés, de mieux connaître leur profil organisationnel ainsi que leurs principales activités.

¹ La Gendarmerie royale du Canada (GRC) est le service de police fédéral relevant du ministre de la Sécurité publique du Canada, dont le mandat au Québec est principalement d'appliquer les lois fédérales.

² Loi sur la police, RLRQ, chapitre P-13.1.

³ Règlement sur les services policiers que les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec doivent fournir selon leur niveau de compétence (voir les articles 69, 70 et 71 de la Loi sur la police).

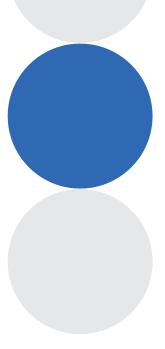
⁴ Les activités des corps de police prennent de l'ampleur ou deviennent plus spécialisées lorsque le niveau de service s'élève. Par exemple, un service de police de niveau 1 pourra contrôler une foule pacifique alors que ceux des niveaux 5 et 6 devront maîtriser des foules avec risque élevé d'agitation, de débordement ou d'émeute.

⁵ À l'exception de Drummondville et se Saint-Hyacinthe, desservies par la SQ, même si elles ont plus de 50 000 habitants.

La desserte policière au 31 décembre 2016 est légèrement différente de celle des années précédentes. Les données présentées dans ce rapport sont essentiellement descriptives et ne reflètent que les informations qui ont été transmises au MSP par les différents corps de police. Des tableaux sont annexés au présent document afin de fournir de plus amples renseignements sur les principaux thèmes abordés. La population desservie par les différents corps de police se trouve également en annexe.

Enfin, bien que l'ensemble des CPA ait rempli le *Questionnaire sur l'administration des activités policières 2016*, les informations fournies par certains ne sont pas toujours complètes. Elles permettent néanmoins de prendre connaissance de la desserte policière des CPA au Québec. Les CPA sont traités séparément au chapitre 2 en raison de leurs spécificités.

.



1 Le personnel dans les corps de police municipaux et à la Sûreté du du Québec

On recense 29 CPM au Québec⁶, dont 16 offrent des services policiers à plus d'une municipalité (desserte multiple)⁷. Parmi ces CPM, 7 assurent des services policiers de niveau 1, 17 fournissent des services de niveau 2, dont 10 desservent une population inférieure à 100 000 habitants. Les CPM de Gatineau, Laval et Longueuil fournissent des services de niveau 3. Par ailleurs, les services de police des villes de Québec (SPVQ) et de Montréal (SPVM) offrent respectivement les niveaux de service 4 et 5 sur le territoire de leurs agglomérations (tableau 42). Le niveau de service 6 est fourni par la SQ, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.

La proportion de la population desservie par les services policiers d'un CPM (niveaux 1 à 5) est de 68,9 %, comparativement à 31,1 % pour celle relevant des services de la SQ. Le SPVM (niveau 5) dessert toutefois à lui seul 24,4 % de la population québécoise. Bien que les CPM assurent la sécurité d'une proportion plus importante de la population, la SQ est responsable de la protection de la population dans un nombre plus élevé de municipalités réparties sur une grande partie du territoire québécois (tableau 43).

1.1 L'effectif policier autorisé

L'effectif policier d'un CPM est autorisé par la municipalité ou la régie intermunicipale de la MRC sur la base des effectifs minimaux approuvés par le MSP et selon les plans d'organisation policière soumis. Dans le cas de la SQ, ces effectifs sont autorisés par le Conseil du trésor.

L'effectif policier autorisé dans les CPM et à la SQ au 31 décembre 2016 s'élevait à 15 159 postes⁸, soit respectivement 4 846 au SPVM, 4 560 dans les autres CPM et 5 753 à la SQ (tableau 1). En ce qui a trait à l'évolution de l'effectif policier autorisé, une stabilité relative est observée de 2007 à 2016, le ratio du nombre de policiers par 100 000 habitants étant passé de 182 à 184 policiers, malgré une fluctuation à la hausse en 2013 avec un ratio de 188 policiers (tableau 2).

Des 15 159 postes autorisés dans les CPM et à la SQ, 66,3 % sont destinés à la gendarmerie et 16,4 % aux enquêtes (tableau 3).

⁶ L'abolition du corps de police de Sainte-Marie en octobre a fait passer le nombre de CPM de 30 à 29. Le territoire de la Ville de Sainte-Marie est depuis cette date desservi par la Sûreté du Québec.

⁷ La liste détaillée des CPM selon le type de desserte, le niveau de service et les municipalités desservies est présentée au tableau 42.

⁸ Le nombre de policiers permanents ne correspond pas nécessairement au nombre minimal de policiers approuvés par la ministre de la Sécurité publique ou à celui prévu dans les ententes tripartites. Ce nombre provient des répondants au *Questionnaire sur l'administration des activités policières 2016.*

1.2 L'effectif policier permanent

L'effectif policier permanent représente le nombre de personnes en poste ou, encore, les postes pourvus au sein du corps de police, comparativement aux postes autorisés. Au 31 décembre 2016, le Québec comptait sur un effectif de 14 683 policiers permanents dans les CPM et à la SQ. L'effectif policier autorisé (15 159) est plus élevé que le nombre de postes réellement occupés (14 683). L'écart est de 476 postes (tableau 4).

De 2007 à 2016, l'effectif policier permanent a varié de 14 100 à 14 683, avec un maximum de 14 895 en 2014. Le ratio moyen est de 183 policiers par 100 000 habitants. Celui-ci est toutefois en diminution depuis 2012, étant passé de 185 à 178 postes en 2016 (tableau 5). Le ratio de policiers par 100 000 habitants est de 190 pour l'ensemble du territoire canadien⁹.

L'activité policière

Au regard de la répartition de l'effectif policier permanent selon le niveau de service, on constate que les niveaux 5 (SPVM) et 6 (SQ) possèdent les ratios d'effectifs les plus élevés, ceux-ci se situant respectivement à 226 et 216 policiers par 100 000 habitants, en comparaison d'un ratio de 178 pour l'ensemble des corps de police (tableau 6).

Près de 67 % de l'effectif policier permanent est affecté au secteur de la gendarmerie et 16,5 %, à celui des enquêtes. Le troisième secteur d'importance est celui des services de soutien, avec un peu plus d'un policier sur dix (12 %). C'est au SPVM que ces proportions diffèrent le plus, avec 62,2 % de l'effectif policier affecté à la gendarmerie, comparativement à 69,6 % pour les autres CPM et à 68,3 % pour la SQ, alors que la proportion d'enquêteurs est sensiblement la même dans les trois types de services de police (tableau 7).

L'effectif policier affecté à la gendarmerie a diminué de 5,3 % par rapport à 2015, passant de 10 370 à 9 821 en 2016. Cette baisse relative est comparable à celle observée pour le secteur de la direction et de l'administration (6,3 %), alors qu'elle est de 10,7 % en ce qui concerne les mesures d'urgence. À l'inverse, on constate une nette augmentation du nombre d'enquêteurs, dont l'effectif est passé de 2 016 à 2 426 (20,3 %) en 2016. Quant au secteur des services de soutien, il a légèrement crû (3,5 %) (tableau 8).

Le sexe et le groupe d'âge

Bien que la représentation des femmes tende à s'accroître depuis les dix dernières années, passant de 22 % en 2007 à 26,7 % en 2016, elle reste en général faible par rapport à celle des hommes (tableau 9). Globalement, la proportion de femmes par secteur d'activité est sensiblement la même pour l'ensemble des corps de police, à l'exception du secteur des mesures d'urgence que les hommes occupent encore en plus forte proportion (93,7 %). Les femmes représentent le tiers de l'effectif du SPVM dans presque tous les secteurs d'activité et environ le quart de celui de la SQ et des autres CPM (tableau 10). Par ailleurs, le personnel d'encadrement ou de supervision se compose principalement d'hommes (85,9 %), alors que leur représentation est de 70,4 % pour les autres types de postes. Les tendances sont similaires, peu importe le corps de police (tableau 11).

La très grande majorité (93,7 %) des policiers permanents sont âgés de 25 à 54 ans. Les données sont sensiblement les mêmes en fonction des corps de police quoiqu'on dénote une proportion légèrement plus importante des 25 à 34 ans à la SQ (tableau 12). On constate également que les hommes sont représentés en plus grande proportion que les femmes dans toutes les tranches d'âge et dans tous les corps de police. C'est dans la catégorie des 55 ans et plus que la proportion d'hommes est la plus importante. Celle des 45 à 54 ans vient au second rang à la SQ et au SPVM, alors que pour les autres CPM, ce sont les 24 ans et moins qui occupent cette position (tableau 13).

La proportion de l'effectif policier de 45 à 54 ans n'a cessé de croître entre 2007 et 2016, passant de 21,3 % à 29,2 %. Quant aux autres tranches d'âge, elles sont demeurées relativement stables au cours des années, à

⁹ Greenland, J. et Alam, S. (2017), *Les ressources policières au Canada, 2016, Juristat,* Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, p.4.

l'exception des 25 à 34 ans pour lesquels on constate plutôt une diminution constante, passant de 33,4 % en 2007 à 28,1 % en 2016 (tableau 14). Rappelons qu'au Québec, les policiers ont rarement moins de 21 ans à la fin de leur formation.

Les minorités visibles ou ethniques

Depuis 2012¹⁰, la proportion de policiers permanents appartenant à une minorité visible ou ethnique a augmenté légèrement pour l'ensemble des corps de police, passant de 4,2 % en 2012 à 5,0 % en 2016. Cette proportion est plus importante au sein du SPVM avec 11,6 % de l'effectif permanent total pour 2016, comparativement à 2,7 % pour les autres CPM et 1,6 % à la SQ (tableau 15).

Notons de plus que c'est aussi au sein du SPVM que la proportion de femmes de minorités visibles ou ethniques est la plus importante, soit 7,6 % de l'effectif (tableau 16).

Les années de service reconnues

L'analyse de la répartition de l'effectif policier permanent montre que la majorité des policiers ont cumulé entre 6 et 20 années de service reconnues (59,1 %). Les policiers ayant moins de 6 années de service comptaient pour 13,9 % de l'effectif, alors que 26,9 % ont acquis 21 années de service et plus (tableau 17). On constate que la proportion de policiers qui ont acquis moins de 6 années de service reconnues a diminué de façon importante de 2007 à 2016, passant de 24,2 % à 13,9 %, alors que la proportion de ceux qui en ont cumulé de 21 à 25 a varié significativement, passant de 8,6 % à 14 %, avec un maximum de 17,9 % en 2012 (tableau°18).

Les départs à la retraite

Au cours de l'année 2016, 495 policiers quittaient leur emploi pour la retraite, ce qui représente 3,3 % de l'ensemble de l'effectif policier permanent. C'est la troisième année consécutive où l'on constate un nombre de départs à la retraite aussi important depuis 2007, soit 425 en 2014 (2,9 %) et 505 en 2015 (3,4 %). C'est toutefois au SPVM que les départs ont été les plus nombreux par rapport à l'effectif total du service (4,2 %) (tableau 20).

Dans l'ensemble des corps de police, 63,6 % des nouveaux retraités avaient cumulé de 25 à 30 ans de service, alors que 23,2 % en avaient cumulé de 31 à 35 et 7,3 %, 36 et plus. Seuls 5,9 % des policiers nouvellement retraités se sont retirés avec moins de 25 ans de service (tableau 21). Précisions que les policiers du Québec sont admissibles à la retraite dès qu'ils atteignent 25 ans de service.

L'embauche

En 2016, le nombre de départs à la retraite a été plus important que le nombre de policiers embauchés. En effet, 427 policiers permanents ont été embauchés au cours de l'année comparativement à 495 départs à la retraite, soit un écart de 68 policiers. Ce sont aussi 65 policiers de moins qui ont été embauchés en 2016 par rapport à 2015¹¹. On remarque que 42,2 % des policiers embauchés en 2016 l'ont été par la Ville de Montréal, alors que les autres CPM en ont embauché 31,4 % et la SQ, 26,5 %. Dans tous les corps de police, 59,5 % des nouveaux policiers étaient majoritairement âgés de 25 à 34 ans (tableau 22).

¹⁰ La collecte des données auprès des différents corps de police concernant les minorités ethniques a débuté en 2012. Avant cette date, seules les données relatives aux minorités visibles étaient collidées.

¹¹ MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2015). La desserte policière au Québec, Profil organisationnel 2015, p.14.

1.3 L'effectif civil permanent

Pour soutenir le travail des policiers, la SQ et les CPM pouvaient compter en 2016 sur 3 786 civils permanents, ce qui représente 20,5 % des 18 469 employés permanents (civils et policiers) (tableaux 4 et 23). Cette proportion est toutefois inférieure à la moyenne canadienne, où les civils représentent 29 % de l'effectif¹². Notons que près de la moitié de l'effectif civil permanent travaille pour la SQ (44,4 %) (tableau 23). L'effectif civil est 6,2 % plus élevé en 2016 (3 786 personnes) qu'il ne l'était en 2007 (3 566 personnes), mais ce nombre demeure inférieur au sommet des 10 dernières années atteint en 2013 (3 973) (tableau 5).

La fonction occupée

Près de 70 % de l'effectif civil permanent se compose de personnel de soutien, 12,5 % de professionnels, 11,9 % de techniciens et 6,9 % de cadres. Depuis les trois dernières années, on observe une certaine stabilité du nombre de personnes en poste, à l'exception du nombre de techniciens dont la proportion a été plus importante en 2015 (tableau 24). Au SPVM et dans les autres CPM, environ 80 % de l'effectif civil fait partie du personnel de soutien, alors que cette proportion est de 54,9 % à la SQ. Les professionnels et les techniciens occupent également une place importante à la SQ. soit 42.1 % de l'effectif civil (tableau 25).

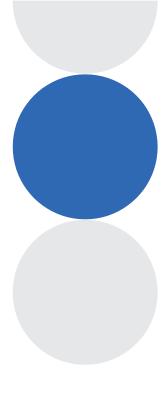
Le sexe et le groupe d'âge

Contrairement à la situation observée pour l'effectif policier permanent, la proportion de femmes dans l'effectif civil est largement supérieure (70 %) à celle des hommes (30 %) (tableau 26). Ces proportions sont plutôt similaires dans les différents corps de police (tableau 27).

Les années de service reconnues

On constate que plus de la moitié (54,1 %) de l'effectif civil permanent des corps de police a acquis 10 années ou moins de service reconnues. Cette proportion est plus élevée à la SQ (61,5 %) que dans les autres corps de police, soit 43,8 % au SPVM et 51,0 % dans les autres CPM (tableau 28).

¹² Greenland, J. et Alam, S. (2017), *Les ressources policières au Canada, 2016, Juristat*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, p.7.



2 Le personnel dans les corps de police autochtones

Le nombre minimal de policiers au sein des CPA est déterminé par des ententes tripartites conclues entre les conseils de bande, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. Parmi l'effectif policier autochtone, on compte aussi des constables spéciaux nommés en vertu de l'article 107 de la *Loi sur la police* ou pour une période maximale de quatre mois renouvelable par les autorités locales en vertu de l'article 108 de cette même loi.

En tout, 22 CPA assurent des services dans 44 des 55 communautés autochtones au Québec. Le plus grand nombre de CPA se trouve dans les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue. La population desservie par les CPA varie de quelques centaines de personnes (215) à plusieurs milliers (17 236) selon le cas (tableau°44).

L'effectif permanent des CPA s'élevait à 444 personnes au 31 décembre 2016, dont 345 (77,7 %) étaient des policiers, 35 (7,9 %) des constables spéciaux et 64 (14,4 %) des civils (tableau 29). Il est à noter que l'effectif des CPA compte 17 personnes de plus en 2016, comparativement à 2015¹³.

Les CPA de Eeyou Eenou, Kativik, Akwesasne et Kahnawake sont ceux dont le nombre de policiers et de constables spéciaux en poste est le plus élevé. Ces CPA comptent plus de la moitié (54,2 %) de l'effectif policier et des constables spéciaux permanents des CPA au Québec (tableau 45).

2.1 L'effectif policier autochtone

L'activité policière

Les CPA comptent 345 policiers dans leurs rangs et près des trois quarts sont patrouilleurs (71,1 %) (tableau 30). Les données transmises par les CPA ne sont pas toujours complètes, ce qui explique les écarts entre le nombre réel de policiers dans les CPA et celui indiqué dans les tableaux 29 à 41.

Le sexe et le groupe d'âge

L'effectif policier autochtone permanent est composé majoritairement d'hommes (85,4 %). Le personnel policier féminin occupe environ 15 % de chaque activité policière, à l'exception des postes d'enquêteurs qui sont occupés à 93,8 % par des hommes (tableau 30).

La répartition des policiers autochtones permanents en poste selon leur groupe d'âge révèle que près des deux tiers d'entre eux se trouvent dans la tranche d'âge des 25 à 44 ans (63,1 %), alors que les 24 ans et moins représentent 14,2 % des policiers et les 45 ans et plus, 22,8 %. Les femmes sont davantage représentées chez les 24 ans et moins (23,4 %), comparativement aux autres catégories d'âge (tableau 31).

¹³ MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2015). La desserte policière au Québec, Profil organisationnel 2015, p.18.

Les années de service reconnues

Les trois quarts de l'effectif policier des CPA ont 15 années et moins de service reconnues (76,1 %). Plus de 38 % de l'effectif policier cumule moins de 6 ans d'expérience, dont une proportion plus importante de femmes (52,2 %) que d'hommes (35,9 %) (tableau 32).

Les départs à la retraite

Seulement cinq policiers ont pris leur retraite en 2016, ce qui représente 1,5 % de l'ensemble de l'effectif policier autochtone. Les nouveaux retraités sont tous des hommes (tableau 33).

L'embauche

Les CPA comptent 36 nouveaux policiers en 2016, soit 7 femmes et 29 hommes. Près de 50 % des nouveaux policiers sont âgés de 24 ans et moins (tableau 34).

2.2 Les constables spéciaux autochtones

On compte 35 constables spéciaux à l'emploi de l'un ou l'autre des six CPA suivants : Eeyou Eenou, Kativik, Kahnawake, Lac-Simon, Pakua Shipi et Uashat Mak Mani-Utenam (tableau 29).

L'activité policière

Près de la moitié (48,5 %) des constables spéciaux dans les CPA travaillent à titre de superviseurs ou de cadres et le tiers (33,3 %), comme patrouilleurs (tableau 35).

Le sexe et le groupe d'âge

Les constables spéciaux féminins occupent soit un poste de supervision ou d'encadrement (87,5 %), soit un poste de patrouilleur (12,5 %). Leurs homologues masculins sont présents dans tous les types de postes, principalement ceux de patrouilleurs (40 %) et de supervision ou d'encadrement (36 %) (tableau 36).

Les constables spéciaux sont majoritairement âgés de 25 à 44 ans (74,3 %). La catégorie des 45 à 54 ans représente 22,9 % de l'effectif, alors qu'un seul constable spécial est âgé de 55 ans et plus (2,8 %) (tableau 37). On observe également que 77 % des constables spéciaux masculins sont âgés de 25 à 44 ans, alors que les constables spéciaux féminins se répartissent à parts égales dans les trois catégories d'âge se situant entre 25 et 54 ans (tableau 37).

Les années de service reconnues

Près de 73 % des constables spéciaux ont acquis entre 6 et 15 ans de service, alors qu'une personne sur dix a cumulé de 21 à 25 ans de service et le même nombre, moins de 6 ans. Ainsi, près de 80 % ont acquis entre 6 et 20 ans d'expérience à titre de constables spéciaux (tableau 38).

2.3 L'effectif civil dans les corps de police autochtones

La fonction occupée

L'effectif civil autochtone compte 68,8 % de personnel de soutien, 17,2 % de techniciens, 9,4 % de professionnels et 4,7 % de personnel d'encadrement (tableau 39).

Le sexe et le groupe d'âge

L'effectif civil est majoritairement composé de femmes (85,9 %). De plus, près de 80 % des civils sont âgés entre 25 et 54 ans, et ce, autant pour les femmes que pour les hommes (tableau 40).

Les années de service reconnues

Près des trois quarts de l'effectif civil permanent des CPA (71,9 %) avaient 10 années ou moins de service reconnues en 2016. Cette proportion est de 74,5 % chez les femmes, comparativement à 55,5 % pour les hommes (tableau 41).

Annexe I

Les tableaux de la desserte policière au Québec, 2016

Tableau 1 Répartition de l'effectif policier autorisé et civil selon le corps de police, 2016

Corps de police	Policier autorisé (n)	Civil (n)	Total
CPM (niveaux 1-4)	4 560	1 274	5 834
SPVM (niveau 5)	4 846	974	5 820
SQ (niveau 6)	5 753	2 004	7 757
Total	15 159	4 252	19 411

Tableau 2 Évolution de l'effectif policier autorisé par 100 000 habitants, de 2007 à 2016

Année	Policier autorisé (n)	Variation annuelle	Population du décret ¹⁴ (n)	Ratio
2007	14 095	-	7 725 830	182
2008	14 171	0,5	7 683 859	184
2009	14 296	0,9	7 828 879	183
2010	14 394	0,7	7 843 306	184
2011	14 509	0,8	7 926 660	183
2012	14 844	2,3	7 986 169	186
2013	15 177	2,2	8 085 255	188
2014	15 159	-0,1	8 144 826	186
2015	15 140	-0,1	8 193 018	185
2016	15 159	0,1	8 254 029	184

¹⁴ Source : Décret de population 1099-2016 publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

Tableau 3 Répartition de l'effectif policier autorisé et civil selon l'activité policière, 2016

Activité policière	Policier autorisé (n)	Policier autorisé (%)	Civil (n)	Civil (%)	Total
Direction/ Administration	550	3,6	1 077	25,3	1 627
Gendarmerie	10 052	66,3	1 085	25,5	11 137
Enquêtes	2 490	16,4	218	5,1	2 708
Services de soutien	1 834	12,1	1 853	43,6	3 687
Mesures d'urgence	233	1,5	19	0,4	252
Total	15 159	100,0	4 252	100,0	19 411

Tableau 4
Répartition de l'effectif policier autorisé et permanent ainsi que de l'effectif civil selon le corps de police, 2016

Corps de police	Policier autorisé (n)	Policier permanent (n)	Civil (n)	Civil permanent (n)	Total personnel permanent (n)
CPM	9 406	9 143	2 248	2 104	11 247
SQ	5 753	5 540	2 004	1 682	7 222
Total	15 159	14 683	4 252	3 786	18 469

Tableau 5 Évolution de l'effectif policier et civil permanent, de 2007 à 2016

Année	Policier permanent (n)	Ratio	Civil permanent (n)	Ratio	Population (n)
2007	14 100	183	3 566	46	7 725 830
2008	14 308	186	3 617	47	7 683 859
2009	14 320	183	3 667	47	7 828 879
2010	14 364	183	3 647	46	7 843 306
2011	14 664	185	3 556	45	7 926 660
2012	14 806	185	3 645	46	7 986 169
2013	14 883	184	3 973	49	8 085 255
2014	14 895	183	3 903	48	8 144 826
2015	14 819	181	3 781	46	8 193 018
2016	14 683	178	3 786	46	8 254 029

Tableau 6
Répartition de l'effectif policier permanent par 100 000 habitants selon le corps de police et le niveau de service, 2016

Corps de police	Niveau de service	Policier permanent (n)	Policier permanent (%)	Ratio	Population (n)
	Niveau 1	420	2,9	132	318 317
СРМ	Niveau 2	1 882	12,8	115	1 635 368
	Niveau 3	1 528	10,4	134	1 137 134
SPVQ	Niveau 4	766	5,2	132	582 267
SPVM	Niveau 5	4 547	31,0	226	2 011 778
SQ	Niveau 6	5 540	37,7	216	2 569 165
Total		14 683	100,0	178	8 254 029

Tableau 7
Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police et l'activité policière, 2016

Activité policière	S	Q	SPVM		Autres CPM		Total	
Activité policière	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Direction/Administration	189	3,4	143	3,1	157	3,4	489	3,3
Gendarmerie	3 784	68,3	2 826	62,2	3 211	69,6	9 821	66,9
Enquêtes	960	17,3	731	16,1	735	16,0	2 426	16,5
Services de soutien	452	8,2	816	17,9	488	10,6	1 756	12,0
Mesures d'urgence	155	2,8	31	0,7	5	0,1	191	1,3
Total	5 540	100,0	4 547	100,0	4 596	100,0	14 683	100,0

Tableau 8 Répartition de l'effectif policier permanent selon l'activité policière, de 2015 à 2016

Activité policière	2015 (n)	2016 (n)	Variation (%)
Direction/Administration	522	489	-6,3
Gendarmerie	10 370	9 821	-5,3
Enquêtes	2 016	2 426	20,3
Services de soutien	1 697	1 756	3,5
Mesures d'urgence	214	191	-10,7
Total	14 819	14 683	-0,9

Tableau 9 Évolution de l'effectif permanent selon le sexe, de 2007 à 2016

Année	Fem	mes	Hom	Total	
Année	(n)	(%)	(n)	(%)	Total
2007	3 097	22,0	11 003	78,0	14 100
2008	3 254	22,7	11 054	77,3	14 308
2009	3 346	23,4	10 974	76,6	14 320
2010	3 447	24,0	10 917	76,0	14 364
2011	3 612	24,6	11 052	75,4	14 664
2012	3 712	25,1	11 094	74,9	14 806
2013	3 771	25,3	11 112	74,7	14 883
2014	3 849	25,8	11 046	74,2	14 895
2015	3 907	26,4	10 912	73,6	14 819
2016	3 924	26,7	10 759	73,3	14 683

Tableau 10
Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le sexe et l'activité policière, 2016

	S	Q	SPVM		Autres CPM		Total	
Activité policière	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Direction/ Administration	25,9	74,1	36,4	63,6	20,4	79,6	27,2	72,8
Gendarmerie	25,1	74,9	31,1	68,9	25,9	74,1	27,1	72,9
Enquêtes	19,0	81,0	38,9	61,1	28,2	71,8	27,7	72,3
Services de soutien	19,0	81,0	28,8	71,2	25,4	74,6	25,3	74,7
Mesures d'urgence	2,6	97,4	25,8	74,2	0,0	100,0	6,3	93,7
Total	23,0	77,0	32,0	68,0	26,0	74,0	26,7	73,3

Tableau 11
Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le sexe et la fonction, 2016

	S	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
Fonction occupée	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	
Encadrement/ Supervision	12,6	87,4	14,0	86,0	16,0	84,0	14,1	85,9	
Autres postes	25,8	74,2	34,7	65,3	28,7	71,3	29,6	70,4	
Total	23,0	77,0	32,0	68,0	26,0	74,0	26,7	73,3	

Tableau 12 Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police et le groupe d'âge, 2016

Crowno diâno	S	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
Groupe d'âge	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	
24 ans et moins	66	1,2	244	5,4	18	0,4	328	2,2	
25 à 34 ans	1 680	30,3	1 136	25,0	1 310	28,5	4 126	28,1	
35 à 44 ans	1 901	34,3	1 700	37,4	1 745	38,0	5 346	36,4	
45 à 54 ans	1 594	28,8	1 349	29,7	1 347	29,3	4 290	29,2	
55 ans et plus	299	5,4	118	2,6	176	3,8	593	4,0	
Total	5 540	100,0	4 547	100,0	4 596	100,0	14 683	100,0	

Tableau 13
Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le sexe et le groupe d'âge, 2016

	SQ		SI	SPVM		Autres CPM		Total	
Groupe d'âge	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	
24 ans et moins	22,7	77,3	29,9	70,1	11,1	88,9	27,4	72,6	
25 à 34 ans	32,2	67,8	34,9	65,1	33,5	66,5	33,4	66,6	
35 à 44 ans	26,8	73,2	36,6	63,4	29,1	70,9	30,7	69,3	
45 à 54 ans	12,0	88,0	25,4	74,6	17,7	82,3	18,0	82,0	
55 ans et plus	5,0	95,0	18,6	81,4	4,0	96,0	7,4	92,6	
Total	23,0	77,0	32,0	68,0	26,0	74,0	26,7	73,3	

Tableau 14 Répartition de l'effectif policier permanent selon le groupe d'âge, de 2007 à 2016

Groupe d'âge	2007 (%)	2008 (%)	2009 (%)	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)	2014 (%)	2015 (%)	2016 (%)
24 ans et moins	5,2	4,7	4,3	3,7	3,1	2,7	2,3	2,2	2,3	2,2
25 à 34 ans	33,4	33,2	32,7	32,0	32,0	31,3	30,7	30,0	29,1	28,1
35 à 44 ans	37,4	36,7	36,0	36,1	35,3	35,2	35,2	35,1	35,9	36,4
45 à 54 ans	21,3	22,8	24,5	25,8	27,1	28,0	28,8	29,2	29,1	29,2
55 ans et plus	2,6	2,5	2,5	2,4	2,5	2,8	3,0	3,5	3,6	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 15 Évolution de l'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique, de 2012 à 2016

Année	SQ (%)	SPVM (%)	Autres CPM (%)	Moyenne (%)
2012	1,1	10,9	1,6	4,2
2013	1,5	10,8	2,1	4,6
2014	1,4	11,1	2,7	4,8
2015	1,5	11,3	2,7	4,9
2016	1,6	11,6	2,7	5,0

Tableau 16
Répartition de l'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique selon le corps de police, le sexe et le groupe d'âge, 2016

	SQ		SF	PVM	Autre	s CPM	Total	
Groupe d'âge	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
24 ans et moins	0,0	0,0	5,5	5,3	0,0	0,0	4,4	3,8
25 à 34 ans	1,3	1,2	7,3	10,7	2,7	3,3	3,5	4,4
35 à 44 ans	0,8	1,6	7,2	14,2	3,0	3,4	3,9	5,9
45 à 54 ans	4,2	2,1	9,0	16,2	1,3	1,3	5,4	6,0
55 ans et plus	6,7	0,4	9,1	14,6	0,0	1,2	6,8	3,1
Total	1,6	1,5	7,6	13,5	2,5	2,7	4,1	5,4

Tableau 17
Répartition de l'effectif policier permanent selon le sexe et le nombre d'années de service reconnues, 2016

Années de service	Femmes	Hommes	То	tal
reconnues	(%)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	28,7	71,3	2 045	13,9
6 à 10 ans	32,3	67,7	2 778	18,9
11 à 15 ans	35,2	64,8	2 909	19,8
16 à 20 ans	25,2	74,8	3 002	20,4
21 à 25 ans	19,5	80,5	2 050	14,0
26 ans et plus	13,8	86,2	1 899	12,9
Total	26,7	73,3	14 683	100,0

Tableau 18 Évolution de l'effectif policier permanent selon le nombre d'années de service reconnues, de 2007 à 2016

Années de service reconnues	2007 (%)	2008 (%)	2009 (%)	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)	2014 (%)	2015 (%)	2016 (%)
Moins de 6 ans	24,2	22,1	22,0	20,2	17,9	14,8	13,6	14,0	14,0	13,9
6 à 10 ans	21,8	22,6	21,0	20,1	19,8	18,7	21,1	19,8	20,6	18,9
11 à 15 ans	16,1	15,2	16,6	18,5	21,2	21,0	23,8	19,4	19,2	19,8
16 à 20 ans	18,1	19,8	18,1	17,2	14,4	12,4	18,5	17,0	17,7	20,4
21 à 25 ans	8,6	10,9	14,1	15,8	17,5	17,9	14,6	16,4	15,8	14,0
26 ans et plus	11,2	9,4	8,2	8,1	9,2	15,2	8,4	13,4	12,7	12,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 19
Répartition de l'effectif policier permanent par corps de police selon le sexe et le nombre d'années de service reconnues, 2016

Années de service	SQ		SP	SPVM		Autres CPM		Total	
reconnues	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	
Moins de 6 ans	29,5	70,5	29,9	70,1	25,0	75,0	28,7	71,3	
6 à 10 ans	30,5	69,5	35,7	64,3	32,1	67,9	32,3	67,7	
11 à 15 ans	33,7	66,3	40,3	59,7	32,9	67,1	35,2	64,8	
16 à 20 ans	18,6	81,4	32,2	67,8	23,1	76,9	25,2	74,8	
21 à 25 ans	13,3	86,7	30,0	70,0	19,1	80,9	19,5	80,5	
26 ans et plus	6,0	94,0	21,0	79,0	16,3	83,7	13,8	86,2	
Total	23,0	77,0	32,0	68,0	26,0	74,0	26,7	73,3	

Tableau 20 Évolution du nombre et du pourcentage de policiers permanents ayant pris leur retraite selon le corps de police, de 2007 à 2016

Ammán	S	Q	SP	VM	Autre	s CPM	То	otal
Année	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
2007	136	2,6	71	1,6	156	3,6	363	2,6
2008	141	2,7	52	1,2	99	2,3	292	2,1
2009	163	3,0	56	1,2	107	2,4	326	2,3
2010	125	2,3	77	1,7	94	2,1	296	2,1
2011	88	1,6	58	1,3	84	1,9	230	1,6
2012	90	1,6	55	1,2	76	1,7	221	1,5
2013	116	2,0	88	2,0	71	1,6	275	1,9
2014	124	2,1	186	4,0	115	2,6	425	2,9
2015	191	3,3	228	5,0	86	1,9	505	3,4
2016	200	3,5	191	4,2	104	2,3	495	3,3

Tableau 21 Répartition des policiers permanents ayant pris leur retraite selon le corps de police et le nombre d'années de service reconnues, 2016

Années de service	S	SQ		SPVM		Autres CPM		tal
reconnues	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 25 ans	23	11,5	0	0,0	6	5,8	29	5,9
25 à 30 ans	135	67,5	136	71,2	44	42,3	315	63,6
31 à 35 ans	20	10,0	54	28,3	41	39,4	115	23,2
36 ans et plus	22	11,0	1	0,5	13	12,5	36	7,3
Total	200	100,0	191	100,0	104	100,0	495	100,0

Tableau 22 Répartition de l'effectif policier permanent embauché selon le corps de police et le groupe d'âge, 2016

Croups d'âgs	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
Groupe d'âge	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	39	9,1	101	23,7	15	3,5	155	36,3
25 à 34 ans	70	16,4	75	17,6	109	25,5	254	59,5
35 à 44 ans	4	0,9	3	0,7	9	2,1	16	3,7
45 à 54 ans	0	0,0	1	0,2	0	0,0	1	0,2
55 ans et plus	0	0,0	0	0,0	1	0,2	1	0,2
Total	113	26,5	180	42,2	134	31,4	427	100,0

Tableau 23 Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, 2016

Corps de police	Civils permanents					
oorps de police	(n)	(%)				
СРМ	1 216	32,1				
SPVM	888	23,5				
SQ	1 682	44,4				
Total	3 786	100,0				

Tableau 24 Évolution de l'effectif civil permanent selon la fonction occupée, de 2014 à 2016

Fonction occupée	2014		20	15	2016	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	275	7,0	260	6,9	263	6,9
Professionnel	505	12,9	467	12,4	474	12,5
Technicien	442	11,3	539	14,3	450	11,9
Personnel de soutien	2 681	68,7	2 515	66,5	2 599	68,6
Total	3 903	100,0	3 781	100,0	3 786	100,0

Tableau 25 Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police et la fonction occupée, 2016

Fonction cocupée	SQ		SP	SPVM Autr		s CPM	Total	
Fonction occupée	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	51	3,0	77	8,7	135	11,1	263	6,9
Professionnel	378	22,5	56	6,3	40	3,3	474	12,5
Technicien	330	19,6	56	6,3	64	5,3	450	11,9
Personnel de soutien	923	54,9	699	78,7	977	80,3	2 599	68,6
Total	1 682	100,0	888	100,0	1 216	100,0	3 786	100,0

Tableau 26 Répartition de l'effectif civil permanent selon le sexe et la fonction occupée, 2016

Fonction occupée	Fem	Femmes		ımes	Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	157	59,7	106	40,3	263	100,0
Professionnel	305	64,3	169	35,7	474	100,0
Technicien	297	66,0	153	34,0	450	100,0
Personnel de soutien	1 893	72,8	706	27,2	2 599	100,0
Total	2 652	70,0	1 134	30,0	3 786	100,0

Tableau 27 Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, le sexe et le groupe d'âge, 2016

Groupe d'âge	SQ		SP\	SPVM		s CPM	То	Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Homme s (%)	
24 ans et moins	83,3	16,7	100,0	0,0	80,0	20,0	83,3	16,7	
25 à 34 ans	74,6	25,4	72,6	27,4	64,4	35,6	70,3	29,7	
35 à 44 ans	63,9	36,1	64,8	35,2	69,6	30,4	66,0	34,0	
45 à 54 ans	73,2	26,8	66,2	33,8	75,2	24,8	72,2	27,8	
55 ans et plus	72,3	27,7	61,8	38,2	75,0	25,0	71,3	28,7	
Total	70,8	29,2	66,3	33,7	71,7	28,3	70,0	30,0	

Tableau 28

Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police et le nombre d'années de service reconnues, 2016

Années de service	S	SQ		VM	CI	PM	То	tal
reconnues	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	643	38,2	152	17,1	290	23,8	1 085	28,7
6 à 10 ans	392	23,3	237	26,7	331	27,2	960	25,4
11 à 15 ans	303	18,0	190	21,4	230	18,9	723	19,1
16 à 20 ans	101	6,0	109	12,3	110	9,0	320	8,5
21 à 25 ans	100	5,9	68	7,7	95	7,8	263	6,9
26 ans et plus	143	8,5	132	14,9	160	13,2	435	11,5
Total	1 682	100,0	888	100,0	1 216	100,0	3 786	100,0

Tableau 29 Répartition de l'effectif permanent dans les CPA selon le sexe, 2016

Effectif permanent	Femmes		Hom	imes	Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Policiers	50	43,9	295	89,4	345	77,7
Constables spéciaux	9	7,9	26	7,9	35	7,9
Civils	55	48,2	9	2,7	64	14,4
Total	114	100,0	330	100,0	444	100,0

Tableau 30 Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le sexe et la fonction occupée, 2016*

Fonction occupée	Femmes		Hom	ımes	Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Supervision/ Encadrement	9	14,8	52	85,2	61	17,8
Enquêteur	2	6,3	30	93,8	32	9,4
Patrouilleur	38	15,6	205	84,4	243	71,1
Autre fonction	1	16,7	5	83,3	6	1,8
Total	50	14,6	292	85,4	342	100,0

^{*} Répartition reposant sur un nombre total de 342 policiers, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 31
Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le sexe et le groupe d'âge, 2016*

Groupe d'âge	Femmes		Hom	nmes	Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	11	23,4	36	76,6	47	14,2
25 à 34 ans	15	12,5	105	87,5	120	36,4
35 à 44 ans	12	13,6	76	86,4	88	26,7
45 à 54 ans	7	12,5	49	87,5	56	17,0
55 ans et plus	1	5,3	18	94,7	19	5,8
Total	46	13,9	284	86,1	330	100

^{*} Répartition reposant sur un nombre total de 330 policiers, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 32
Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le sexe et les années de service reconnues, 2016*

Années de service	Fem	nmes	Hom	Hommes		Total	
reconnues	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	
Moins de 6 ans	24	52,2	102	35,9	126	38,2	
6 à 10 ans	10	21,7	65	22,9	75	22,7	
11 à 15 ans	3	6,5	47	16,5	50	15,2	
16 à 20 ans	6	13,0	26	9,2	32	9,7	
21 à 25 ans	3	6,5	26	9,2	29	8,8	
26 ans ou plus	0	0,0	18	6,3	18	5,5	
Total	46	100,0	284	100,0	330	100,0	

^{*} Répartition reposant sur un nombre total de 330 policiers, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 33 Répartition des policiers permanents dans les CPA ayant pris leur retraite selon le sexe et le groupe d'âge, 2016

Groupe d'âge	Femmes		Hom	nmes	Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
45 à 50 ans	0	0,0	1	20,0	1	20,0
51 à 55 ans	0	0,0	0	0,0	0	0,0
56 à 60 ans	0	0,0	2	40,0	2	40,0
61 ans et plus	0	0,0	2	40,0	2	40,0
Total	0	0,0	5	100,0	5	100,0

Tableau 34
Répartition de l'embauche de policiers permanents dans les CPA selon le sexe et le groupe d'âge, 2016

Groupe d'âge	Femmes		Hom	nmes	Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	1	2,8	16	44,4	17	47,2
25 à 34 ans	3	8,3	7	19,4	10	27,8
35 à 44 ans	2	5,6	5	13,9	7	19,4
45 à 54 ans	1	2,8	0	0,0	1	2,8
55 ans et plus	0	0,0	1	2,8	1	2,8
Total	7	19,4	29	80,6	36	100,0

Tableau 35

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon la fonction occupée, 2016*

Fonction occupée	Constables spéciaux permanents			
Policion occupee	(n)	(%)		
Supervision/Encadrement	16	48,5		
Enquêteur	1	3,0		
Patrouilleur	11	33,3		
Autre fonction	5	15,2		
Total	33 100	0,0		

^{*} Cette répartition repose sur 33 constables spéciaux, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 36

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le sexe et la fonction occupée, 2016*

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Supervision/Encadrement	7	87,5	9	36,0	16	48,5
Enquêteur	0	0,0	1	4,0	1	3,0
Patrouilleur	1	12,5	10	40,0	11	33,3
Autre fonction	0	0,0	5	20,0	5	15,2
Total	8	100	25	100,0	33	100,0

^{*} Ces données sont basées sur 33 constables spéciaux, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 37
Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le sexe et le groupe d'âge, 2016

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	0	0,0	0	0,0	0	0,0
25 à 34 ans	3	33,3	12	46,2	15	42,9
35 à 44 ans	3	33,3	8	30,8	11	31,4
45 à 54 ans	3	33,3	5	19,2	8	22,9
55 ans et plus	0	0,0	1	3,8	1	2,8
Total	9	100,0	26	100,0	35	100,0

Tableau 38

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le sexe et les années de service reconnues, 2016*

Années de service reconnues	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	0	0,0	3	11,1	3	10,3
6 à 10 ans	0	0,0	8	29,6	8	27,6
11 à 15 ans	1	50,0	12	44,4	13	44,8
16 à 20 ans	0	0,0	2	7,4	2	6,9
21 à 25 ans	1	50,0	2	7,4	3	10,3
26 ans ou plus	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	2	100,0	27	100,0	29	100,0

^{*} Ces données sont basées sur 29 constables spéciaux, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

Tableau 39 Répartition de l'effectif civil permanent dans les CPA selon le sexe et la fonction occupée, 2016

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	3	5,5	0	0,0	3	4,7
Professionnel	5	9,1	1	11,1	6	9,4
Technicien	8	14,5	3	33,3	11	17,2
Personnel de soutien	39	70,9	5	55,6	44	68,8
Total	55	100,0	9	100,0	64	100,0

Tableau 40 Répartition de l'effectif civil permanent dans les CPA selon le sexe et le groupe d'âge, 2016

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	2	3,1	0	0	2	3,1
25 à 34 ans	8	12,5	2	3,1	10	15,6
35 à 44 ans	22	34,4	2	3,1	24	37,5
45 à 54 ans	13	20,3	4	6,3	17	26,6
55 ans et plus	10	15,6	1	1,6	11	17,2
Total	55	85,9	9	14,1	64	100,0

Tableau 41 Répartition de l'effectif civil permanent dans les CPA selon le sexe et les années de service reconnues, 2016

Années de service reconnues	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	33	60,0	3	33,3	36	56,3
6 à 10 ans	8	14,5	2	22,2	10	15,6
11 à 15 ans	3	5,5	1	11,1	4	6,3
16 à 20 ans	4	7,3	1	11,1	5	7,8
21 à 25 ans	2	3,6	1	11,1	3	4,7
26 ans ou plus	5	9,1	1	11,1	6	9,4
Total	55	100,0	9	100,0	64	100,0

Annexe II

La desserte policière dans les corps de police municipaux, 2016

Tableau 42

Les corps de police municipaux selon le niveau de service policier, Québec, 2016

Corps de police de niveau 1	Population					
Desservant moins de 50 000 habitants						
Bromont	9 095					
Mont-Tremblant (desserte multiple)	9 660					
Thetford Mines	25 647					
Memphrémagog (desserte multiple)	34 902					
Total	79 304					
Desservant de 50 000 à 99 999 habitants						
Granby	67 286					
Saint-Jérôme	75 812					
Saint-Jean-sur-Richelieu	95 915					
Total	239 013					

Corps de police de niveau 2	Population		
Desservant moins de 100 000 habitants			
L'Assomption-Saint-Sulpice (desserte multiple)	25 876		
Saint-Eustache	44 938		
Mascouche	47 504		
Région de Deux-Montagnes (desserte multiple)	49 726		
MRC Les Collines-de-l'Outaouais (desserte multiple)	49 942		
Mirabel (desserte multiple)	66 396		
Blainville	57 739		
Châteauguay (desserte multiple)	79 932		
Thérèse-De Blainville (desserte multiple)	78 151		
Repentigny (desserte multiple)	90 219		
Total	590 423		
Desservant de 100 000 à 249 999 habitants			
Région de Roussillon (régie) (desserte multiple)	107 044		
Terrebonne (desserte multiple)	138 405		
Trois-Rivières	136 018		
Lévis	145 454		
Saguenay (desserte multiple)	146 768		
Sherbrooke	166 633		
Richelieu-Saint-Laurent (régie) (desserte multiple)	204 623		
Total	1 044 945		

Corps de police de niveau 3	Population
Desservant de 250 000 à 499 999 habitants	
Gatineau	281 781
Laval	430 077
Longueuil (desserte multiple)	425 276
Total	1 137 134
Corps de police de niveau 4	Population
Desservant de 500 000 à 999 999 habitants	
Québec (desserte multiple)	582 267

Corps de police de niveau 5	Population
Desservant 1 000 000 habitants et plus	
Montréal (desserte multiple)	2 011 778

Population totale desservie par les CPM	5 684 864
---	-----------

Source : Décret de population 1099-2016 publié dans la Gazette officielle du Québec.

Tableau 43
Répartition de la population desservie selon le type de corps de police et la région administrative, Québec, 2016

Région	Population régionale desservie (n)		Population régio	Corps de police	
administrative	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	municipaux (n)
Bas-Saint-Laurent	0	199 718	0,0	100,0	0
Saguenay–Lac-Saint- Jean	146 768	128 026	53,4	46,6	1
Capitale-Nationale	582 267	158 674	78,6	21,4	1
Mauricie	136 018	128 418	51,4	48,6	1
Estrie	201 535	123 595	62,0	38,0	2
Montréal	2 011 778	0	100,0	0,0	1
Outaouais	331 723	55 750	85,6	14,4	2
Abitibi-Témiscamingue	0	145 061	0,0	100,0	0
Côte-Nord	0	83 762	0,0	100,0	0
Nord-du-Québec	0	13 974	0,0	100,0	0
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	0	88 717	0,0	100,0	0
Chaudière-Appalaches	171 101	253 633	40,3	59,7	2
Laval	430 077	0	100,0	0,0	1
Lanaudière**	302 004	221 592	57,7	42,3	4
Laurentides	382 422	193 727	66,4	33,6	7
Montérégie	989 171	532 378	65,0	35,0	7
Centre-du-Québec	0	242 140	0,0	100,0	0
Total***	5 684 864	2 569 165	68,9	31,1	29

Source : Décret de population 1099-2016 publié dans la Gazette officielle du Québec.

^{*} La population desservie par un corps ou un service de police autochtone est exclue. Celle-ci équivaut à moins de 1 % de la population québécoise.

^{**} La population des municipalités de Bois-des-Filion (9 776) et de Sainte-Anne-des-Plaines (15 054) a été incluse dans la région de Lanaudière puisque ces villes sont desservies par le Service de police de Terrebonne.

^{***} Total de la population desservie par les CPM et la SQ : 8 254 029.

Annexe III

La desserte policière dans les corps de police autochtones, 2016

Tableau 44 Répartition de la population desservie par les CPA, Québec, 2015*

Corps de police	Nation	Région administrative	Population
Odanak-Wôlinak**	Abénaquis	Centre-du-Québec	412
Eagle Village (Kebaowek)	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	284
Kitigan Zibi	Algonquins	Outaouais	1 601
Lac-Simon	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	1 754
Pikogan	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	590
Timiskaming	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	598
Manawan	Attikameks	Lanaudière	2 420
Opticiwan	Attikameks	Mauricie	2 397
Wemotaci	Attikameks	Mauricie	1 464
Eeyou Eenou	Cris (9 villages)	Nord-du-Québec	17 236
Wendake	Hurons-Wendats	Capitale-Nationale	1 520
Pessamit	Innus	Côte-Nord	2 893
Essipit	Innus	Côte-Nord	215
Mashteuiatsh	Innus	Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 085
Pakuashipi	Innus	Côte-Nord	ND
Uashat Mak Mani-Utenam	Innus	Côte-Nord	3 506
Kativik	Inuits (14 communautés)	Nord-du-Québec	11 408
Gesgapegiag	Micmacs	Gaspésie–Îles-de-la- Madeleine	696
Listuguj	Micmacs	Gaspésie–Îles-de-la- Madeleine	2 093
Akwesasne (Québec seulement)	Mohawks	Montérégie	5 602
Kahnawake	Mohawks	Montérégie	7 923
Kawawachikamach	Naskapis	Côte-Nord	897

^{*} Données de 2015 tirées du site du Secrétariat aux affaires autochtones. Population des résidents de la communauté. ** Odanak : 337 résidents, Wôlinak : 75 résidents.

Tableau 45
Nombre de policiers et de constables spéciaux permanents dans les CPA, Québec, 2016

Corps de police	Nombre	
Abénaquis (Odanak-Wôlinak)	7	
Akwesasne	32	
Eagle Village (Kebaowek)	1	
Eeyou Eenou	85	
Essipit	3	
Gesgapegiag	8	
Kahnawake	30	
Kativik	59	
Kitigan Zibi	9	
Lac-Simon	12	
Listuguj	14	
Manawan	10	
Mashteuiatsh	7	
Naskapi Police (Kawawachikamach)	8	
Pakua Shipi	6	
Pessamit	16	
Pikogan	4	
Opitciwan	22	
Timiskaming	6	
Uashat Mak Mani-Utenam	17	
Wemotaci	14	
Wendake	10	
Total	380	